

Paris, le 31 octobre 2017

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Service de gestion

Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires

Réunion SNOA – DRH – 26/10/2017

Relevé de décisions

Participants :

C BREUIL – D BRO – M LELIEVRE - FB LOUET - X COOLS - P DEBAT
J CLEMENT – S SCHAHAUPS – A AMSON – A BOISSONNET – MC P ERRAIS

Après un rappel du contexte et de l'historique, le SNOA présente son dossier et précise que leur travail a été réalisé en lien avec les autres ouvriers d'état (DGAC, IGN, armées...).

Suite aux différents échanges sur ce sujet, le directeur des ressources humaines propose :

- à court terme :

- de modifier la circulaire de 1997 afin de préciser aux services le niveau « minimum » de recrutement ;
- de prévoir une table ronde avec les différents employeurs et les représentants du personnel pour travailler sur les missions. Le calendrier de cette table ronde sera proposé par la DRH début décembre ;
- de lancer auprès des services le recensement des besoins en recrutements pour 2018 ;
- de proposer un projet de nouveau périmètre pour les CCOPA lors de la réunion du 7/11/2017 ;
- d'obtenir pour la fin décembre, les orientations de la DGAFP pour travailler dès 2018 sur le scénario retenu.

- à moyen terme :

- concernant les « mesures de gestion », la DRH examinera précisément les évolutions possibles en dehors d'une refonte statutaire comme notamment la demande d'augmentation correspondant à 20 points d'indice ou les évolutions indemnitaires possibles ;
- la question de la suppression de l'abattement de zone ne pourra être portée que dans le cadre de la réforme du statut.

Pour la ministre et par délégation,
le directeur des ressources humaines



Jacques CLÉMENT